

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE LA PERLE IMMOBILIERE » en abrégé «
SCI LA PERLE IMMOBILIERE »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN-MARCORY ZONE
4C, Lot 272, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/07/2025 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD , Notaire, enregistrés , le 09/07/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE LA PERLE
IMMOBILIERE » en abrégé « SCI LA PERLE IMMOBILIERE »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE, et à l'Etranger:

- L'achat et la vente de tous biens immobiliers;
- L'acquisition, la mise en valeur, l'exploitation ou la vente de tous biens immobiliers,
- L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains bâtis;
- L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, la gérance de tous biens immobiliers pour son propre compte ou pour le compte de tiers ;
- La répartition des constructions édifiées ou acquies, en jouissance d'abord, puis en pleine propriété par voie d'attribution à la dissolution de la société ou en cas de partage ou jusqu'au partage, la gestion, l'administration, l'entretien desdits immeubles;
- Le cautionnement hypothécaire de ses membres afin de garantir les emprunts qu'ils pourront contracter individuellement ou sous forme quelconque auprès des particuliers ou d'établissement de crédit, soit à titre prêts principaux, soit de prêts complémentaires, en vue de procurer à la société les fonds nécessaires à la réalisation de son objet;
- L'obtention, le cas échéant de toutes ouvertures de crédit, tous emprunts ou facilités de caisse.

Et pour la réalisation de l'objet:

L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux;

La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Capital 300,000,000 F CFA divisé en (30000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 30000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN-MARCORY ZONE 4C, Lot 272, Ilot 0

Dirigeant(s) M KHACHAB AMIN ALI (ADMINISTRATEUR)

RCCM: n°L'entreprise SOCIETE CIVILE LA PERLE IMMOBILIERE est radiée. S'il s'agit d'une réimmatriculation suite à une radiation, prière vous référez au greffe du 12/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°L'entreprise SOCIETE CIVILE LA PERLE IMMOBILIERE est radiée. S'il s'agit d'une réimmatriculation suite à une radiation, prière vous référez au greffe du 12/08/2025

